

Pesticides : ce que lobbying veut vraiment dire

* * *

Après la publication du livre Pesticides, révélations sur un scandale français (éditions Fayard, 2007), nous vous présentons ici ce qui est le plus caché à la population : le travail de lobbying de la profession ou comment depuis Boulogne en région parisienne jusqu'à Bruxelles, les techniques de communication réinventent la novlangue de George Orwell afin d'éviter tout propos qui fâche.

Le texte que vous allez lire est extrait du livre que j'ai publié avec mon ami François Veillerette au printemps 2007, *Pesticides, révélations sur un scandale français* (Fayard). Vous y trouverez l'essentiel du chapitre 10, que nous avons consacré à une présentation du lobby en France.

Neuf mois ont passé, et je vous dois bien un petit complément. François et moi, nous avons décidé de faire un livre différent. Bien entendu, une telle ambition n'est pas nouvelle. Et il est plus facile d'en parler que d'y parvenir. En tout cas, nous ne voulions pas ajouter un livre de plus sur l'étagère, qui raconterait à cinq mille valeureux que les pesticides sont un poison.

Nous avons donc choisi la rupture. Et quand nous sommes allés voir celui qui deviendrait notre éditeur, Henri Trubert (Fayard), nous lui avons dit que nous estimions d'emblée courir le risque de procès. Ajoutant que, s'il redoutait cette perspective, nous ne pourrions signer un contrat avec lui. Trubert a dit oui.

Nous n'avons pas cherché les procès, qui sont toujours une débauche d'énergie et d'argent. Mais nous avons décidé de ne pas reculer, sans pour autant chercher la provocation. Il fallait tenter de décrire un système violent, bien qu'institutionnel, qui a conduit à l'empoisonnement de tous les milieux de nos vies : les sols et les eaux, l'air et l'alimentation, notre corps enfin.

Or, derrière chaque sigle, il y a des personnes. Qui doivent à l'occasion, qui devraient en tout cas rendre des comptes publics. C'est pourquoi nous avons chargé plus d'une fois, flamberge au vent, en citant des dizaines de noms, cachés derrière autant de responsabilités. Nous pensons que ce livre était et demeure une bombe.

Mais à la vérité, il me semble qu'elle n'a pas explosé. Ce n'est pas la peine, devant vous lecteurs de Silence, de chercher bien loin l'explication. Certes, le livre a eu un réel succès, avec plus de 25 000 exemplaires vendus et une édition de poche à venir. Certes. Mais cela reste dérisoire au regard des enjeux. Car l'empoisonnement est là, qui continue et continuera. Sauf si des parties

significatives de la société s'emparent des vérités jusque-là dissimulées qu'il dévoile. Alors, tout pourrait changer. Mais nous n'en sommes pas là. En attendant, deux mots encore sur l'industrie des pesticides. Nous pourrions, à l'heure qu'il est, crouler sous les plaintes en diffamation. Il n'y en a eu aucune, et il n'y en aura pas. Des scientifiques, des hauts fonctionnaires, des industriels auraient pu nous traîner au prétoire. Ils ont fait un autre choix, celui du (relatif) silence. Celui du lent éteignoir. Je dois vous dire néanmoins que les premières semaines de mars 2007 ont été pénibles. Nous avons tout de même essayé quelques grains : des tracts anonymes au Salon de l'Agriculture, des sites plus ou moins anonymes, sur le net, qui visaient nos personnes, utilisant de viles méthodes bien connues.

Ces attaques provenaient de vrais salopards, bien plus puissants que leur ridicule ne le laisse supposer, mais elles sont restées périphériques. L'industrie, elle, a préféré l'ombre. Et c'est intéressant. Car même si cela ne vaut pas quitus pour notre livre, il faut tout de même entendre qu'un livre peut décrire un système insupportable, avec des éléments concrets et des accusations graves, sans être poursuivi.

Tant mieux, ou tant pis ? L'industrie n'est pas restée inerte pour autant. Outre les plantureuses campagnes de publicité payante qu'elle offre à tant de journaux avides, elle s'est spécialisée dans une forme d'intimidation des journalistes et surtout de leurs chefs. Sans que vous le sachiez jamais, chaque article paru en France sur les pesticides, fût-ce dans Le petit bleu de la Côte Ouest, suscite une réponse écrite, souvent trois fois plus longue.

Adressée le plus souvent au rédacteur en chef, signée par Jean-Charles Bocquet, que vous découvrirez plus bas, elle assomme le récepteur de chiffres, de puissance, d'indignation. L'industrie des

pesticides y montre ses muscles, et vise clairement à impressionner. Ces lettres, dont j'ai pu lire différents modèles, sont réellement impressionnantes. Sont-elles suivies de coups de fil ? Je n'en ai pas la preuve, mais je n'en serais pas autrement étonné.

Lecteurs de Silence, la route est longue, sans aucun doute. Et parce qu'elle est immensément longue, il serait temps de se mettre en mouvement. Pas demain.

Ce que lobby veut (vraiment) dire

Rude tâche. Il existe des hommes et des femmes chargés de défendre et d'illustrer l'histoire terrifiante de ces poisons. Mais tout est dans la manière, n'est-ce pas ? Dans le monde enchanté des amis des pesticides, on ne dira jamais merde, mais fèces. Ou selle. Ou encore matières alvines. Oui, franchement, c'est tout de même plus joli. Est alvin ce qui provient des intestins. La merde sera donc alvine. On ne dira pas davantage salaud, mais plutôt méchant, coquin, scélérat. Et pourquoi pas galvaudeux, tiens ? Non, quand même pas : galvaudeux est trop vieux. Or ces gens sont jeunes, modernes, incarnent l'avenir et la beauté, disent toujours la vérité, éclairent les ombres, dissipent les ténèbres, informent.

Oui, ils sont les grands informateurs de cette planète sourde et aveugle. Sans eux, sans ces efforts mille fois consentis, éternellement recommencés, sans ces aubes grises qu'ils consacrent à la lumière, personne ne saurait quoi faire de ses dix doigts, de son pouvoir, de ses millions de milliards. Qui sont-ils ? Les maîtres de la communication, enfin ! Ils ont créé des milliers de sociétés de consulting à travers le monde, ils conseillent, orientent, aident. Notez qu'on peut appeler cela d'un autre nom : le lobbying. En matière de pesticides, en France, la meilleure adresse, et de loin, s'appelle l'UIPP, ou Union des industries de la protection des plantes. Derrière ce sigle, derrière cette structure

qui a inventé avec brio l'agriculture raisonnée, il y a tout l'univers des multinationales de la chimie de synthèse. Et sa force de frappe est (presque) sans limites : les 19 entreprises adhérentes¹ représentent 96 % du marché français des pesticides. Il vaut mieux le savoir.

Maintenant, attachez vos ceintures, et direction Boulogne, dans la banlieue parisienne. Comme c'est beau, comme tout est propre ! En cette matinée de fin d'été, le soleil brille, les voitures-balais et les pompes à eau se relaient rue Gambetta, il reste des fleurs dans les cours et sous les fenêtres, on repartirait volontiers en vacances. Devant le 2 de la rue Denfert-Rochereau, face au bois de Boulogne, on s'extasie sans retenue. Beau jardin, belle maison, superbe escalier de pierre, porte électrique : le siège de l'UIPP est non seulement cossu, mais de bon goût. Et la zone alentour, peuplée de tennismen jeunes et vieux — Roland-Garros n'est pas loin — et de promeneurs stylés, ne semble qu'assez peu connaître la misère et les privations.

Le directeur de l'UIPP, Jean-Charles Bocquet, est un homme charmant, sympathique au possible, avenant même. Un air franc, des yeux bleus, une chemise blanche, une cravate rouge. Des photos de cerfs décorent les murs de son bureau, une petite sculpture du même animal repose sur le radiateur. Il aime la nature, oui, et s'apprête d'ailleurs à assister au brame du cerf, qui chaque année attire en forêt les amoureux de l'animal. "Je suis d'une famille de forestiers, dit-il en préambule, et d'origine rurale." La directrice de la communication, Claire Morin, est visiblement compétente, accueillante, ouverte au dialogue. Que pourrait-on demander de plus ?

Eh bien, des bricoles. Par exemple : y a-t-il matière à s'inquiéter, avec tous ces pesticides en circulation ? Monsieur

¹ Voir la liste de ces sociétés sur le site de l'UIPP : <http://www.uipp.org/uipp/societe.php>

Bocquet pense que non. "Je suis à l'aise dans mes baskets, assure-t-il. Après la guerre, et jusque dans les années 70, on a demandé aux paysans de produire, et l'intensification a entraîné, certainement, des abus. Mais depuis, l'agriculture, l'industrie, et les gouvernements d'Europe du Nord et de l'Ouest, ainsi que les Américains, ont opéré une prise de conscience. Notamment avec l'agriculture raisonnée. Avant, il existait un calendrier des traitements. Le paysan utilisait des pesticides sans même savoir si les insectes ou les ravageurs étaient présents dans ses champs. Maintenant, dans l'agriculture raisonnée tout au moins, il va d'abord dans son champ et regarde."

Il regarde, c'est incontestablement un progrès. Où diable avait-il la tête auparavant ? Poursuivons : que penser du nouveau rapport de l'Institut français de l'environnement (IFEN) ? Cette très officielle synthèse d'août 2006 note la présence d'au moins un pesticide dans 96 % des prélèvements effectués dans les cours d'eau². Une augmentation constante depuis des décennies. Comment l'expliquer ? "C'est totalement bidon, estime Bocquet. Nous contestons la méthodologie."

Soit. Claire Morin ajoute un commentaire : "Le cœur du problème, c'est que tout le monde pense que s'il y a présence, il y a danger. Or, avec les méthodes actuelles, on peut trouver des doses infinitésimales. Ce que ne dit pas l'IFEN, c'est que 98 % des analyses sont conformes à la législation européenne. Le public, au fond, réclame le risque zéro, qui n'existe nulle part".

² Institut français de l'environnement (IFEN) (2004) : Les pesticides dans les eaux. Sixième bilan annuel. Données 2002. Etudes et Travaux n°42. Téléchargeable à l'adresse : <http://www.ifen.fr/publications/dossiers/PDF/dossier05.pdf>

Soit, décidément. Donc, pas de problème ? Ou si peu ? “Sur la base des informations disponibles, résume Bocquet, j’estime pour ma part qu’on ne peut pas être sûrs qu’il existe un lien entre les pesticides et des problèmes de santé. On ne peut pas conclure, et il faut donc poursuivre les travaux.”

Arrêtons-nous une seconde car, sans vouloir malmener Jean-Charles Bocquet, on retrouve là l’essentiel de l’argumentaire des industriels du tabac ou de l’amiante. Rien n’étant jamais totalement et indiscutablement prouvé, il faut par prudence et honnêteté intellectuelle continuer de chercher. C’est ainsi que le tabac comme l’amiante ont pu gagner des décennies de commerce sans souci. Cela ne signifie pas, certes, que le cas des pesticides soit identique. Mais il semble plus sage de faire au moins le rapprochement (...).

Le chapitre sur le lobby des pesticides pourrait s’arrêter là, en pleine lumière tamisée, douce au possible. Jean-Charles Bocquet doit d’ailleurs partir. Pince sans rire, il se lève et annonce à son interlocuteur³, après lui avoir prêté un livre précieux sur les pesticides : “Vous m’excusez ? Je dois aller faire du lobbying au Sénat.” Oui, le chapitre pourrait s’arrêter là, mais il ne fait que commencer. Pour mieux apprécier la suite, quelques mises en garde. Avant de pénétrer avec nous dans les coulisses, sachez que nous ne sommes ni juges ni policiers. C’est d’un système qu’il est question, non pas de la personnalité de tel ou tel. Bocquet et Morin ne sont pas des ennemis personnels et ils ne se livrent pas à des activités illégales. Ce qui est peut-être, au reste, un tantinet plus grave. Ils profitent, ainsi que beaucoup d’autres d’ailleurs, dont nous allons parler, d’un rapport de forces social et politique outrageusement favorable.

D’un côté une poignée de nigauds –

³ Entretien accordé à Fabrice Nicolino le 30 août 2006.

scientifiques et médecins, écologistes, paysans critiques – qui crient sans être jamais entendus. De l’autre une industrie mondiale florissante, et ses innombrables relais et obligés. En France, cette situation est aggravée par trois phénomènes entremêlés : l’habituelle faillite des politiques ; l’étonnante force des grands ingénieurs d’État et de leurs corps d’origine, qui forment toute l’ossature administrative ; un ministère de l’Agriculture où règne la confusion des genres et la cogestion de l’agriculture avec les industriels et la FNSEA⁴, ce syndicat qu’on ne présente plus.

Place au spectacle. Ce que nous avons découvert n’est bien entendu que la partie émergée d’un vaste iceberg, mais donne une fichue idée de ce qui demeure caché (...).

Où est le lobby ? Nous l’avons dit, il est sis 2, rue Denfert-Rochereau, Boulogne-Billancourt. Or c’est aussi la première adresse du Farre, lancé sur les fonts baptismaux en 1993.

Anodin ? À vous de juger. L’industrie des pesticides a créé ex nihilo ce qui est présenté aujourd’hui comme une entreprise de modernisation écologique de l’agriculture française. Et lui a donné les clés de son premier (somptueux) local. Le Farre est en réalité le plus beau triomphe du lobby. Car il regroupe, dans un mélange des genres stupéfiant⁵, tout le monde de l’agriculture : la FNSEA, plus grand syndicat paysan, l’industrie des pesticides et des engrais, des banques, des instituts publics comme le Cemagref, etc, etc.

⁴ Fédération nationale des syndicats d’exploitants agricoles. Lire absolument le livre de Gilles Luneau: La Forteresse agricole. Une histoire de la FNSEA Fayard, 2004.

⁵ Si le cœur vous en dit, voilà l’adresse internet : www.farre.org/FARRE/Dossier_MEMBRE/MEMBRESA.HTM

Même l'UFC-Que Choisir, la grande association de consommateurs, a failli sombrer – moralement s'entend – dans cette invraisemblable aventure. Pendant des années, son ancienne présidente, aujourd'hui décédée, a soutenu avec force et même obstination la remarquable opération de pub appelée "agriculture raisonnée". Mais à qui donc se fier ?

Revenons-en au 2, rue Denfert-Rochereau. L'UIPP y siège, et avant elle le Farre. Mais ce dernier n'est que la continuation d'un autre faux nez des industriels, appelé Protection des plantes et environnement (PPE). Créée en 1971 par la Chambre syndicale de phytopharmacie (CSP), ancêtre de l'UIPP – rien ne se perd –, cette association n'avait, comme il se doit, qu'un but admirable : informer. Sur les pesticides et la santé des hommes, évidemment. Or, avant de disparaître il y a quelques années seulement, PPE était domiciliée 1, rue Gambetta, comme aujourd'hui le Farre. Et la CSP qui l'avait fondée se trouvait naturellement, dans les années 1970, au 2, rue Denfert-Rochereau. Vous avez la tête qui tourne? Nous aussi.

Ce ne serait que plaisant si ces braves gens se contentaient de s'échanger les mêmes locaux depuis trente-cinq ans. Attendez la suite. Vous ne connaissez probablement pas la revue Phytoma, et c'est bien dommage. Car elle est un must, un engrais qui enrichit chaque mois l'esprit de ses lecteurs et le porte-monnaie de ses protecteurs. Côté lecteurs, c'est simple. Phytoma est le "support indispensable aux professionnels de la protection des plantes. 25 000 lecteurs suivent chaque mois l'actualité sur les grandes cultures, l'arboriculture, les cultures légumières, les cultures tropicales, la viticulture, les espaces verts, les pépinières, l'environnement, la sylviculture".⁶

6 www.phytoma-ldv.com/

Depuis 1948, "la seule revue mensuelle française spécialisée en protection des plantes" délivre aux prescripteurs de pesticides et aux paysans qui les écoutent avis et conseils. Peu de supports auront fait davantage en France pour la chimie de synthèse. Phytoma, créée en sous-main par le premier patron du lobby français des pesticides, Fernand Willaume, rassemble en son sein, depuis les origines, l'industrie, l'administration qui devrait la contrôler et les scientifiques qui dépendent des deux premiers pour leur carrière et leurs travaux. Ce qu'on appelle un fonctionnement sain.

Côté parrainages, c'est très instructif. Et pour lever tout malentendu, précisons que c'est Phytoma soi-même qui évoque en première page de son site Internet ses amis. Parmi eux, le ministère de l'Agriculture – oyez, amis du service public – et une certaine Association française de protection des plantes dont nous allons vous reparler plus loin. Les autres "partenaires" de la revue sont plus discrets, et nous nous faisons un plaisir de vous les présenter. Outre l'INRA et l'ACTA – tous deux publics –, il s'agit de notre chère UIPP et de l'Association générale des producteurs de maïs, autre quartier général de l'usage massif des pesticides.

Ainsi fait, la barque de Phytoma semble déjà bien chargée. Nous ajouterons néanmoins un petit détail qui tue. Dans son numéro 28, d'août 1996, le Courrier de l'environnement, publication de l'Inra, publie une note de lecture consacrée à Phytoma. Oh surprise, l'adresse du journal est indiquée. Oh surprise, cette adresse est : 1, avenue Gambetta, Boulogne-Billancourt.

Récapitulons, car les labyrinthes perdent les meilleurs d'entre nous. La Chambre syndicale de phytopharmacie a créé l'UIPP. Et l'association PPE, qui a donné naissance au Farre ainsi qu'à l'opération Agriculture raisonnée. Et toutes ces structures – ainsi que Phytoma – se sont

retrouvées à un moment ou à un autre à deux adresses accueillantes de Boulogne. L'araignée est un animal patient, qui sait ce que toile résistante veut dire.

Allons, tirons encore sur le fil. Phytoma est, nous l'avons vu, "parrainée" par une énigmatique Association française de protection des plantes (AFPP), mise sur le même plan que le ministère de l'Agriculture. Ce n'est pas si étrange, car l'AFPP est une très grosse association, née en 1984, et qui comprend, au milieu de centaines d'adhérents, des services entiers du ministère de l'Agriculture. Mais aussi des instituts techniques et comme il se doit des industriels des pesticides. Président en 2006 : Philippe Michel, de l'UIPP. Vice-présidents : Jean-Louis Bernard, de la multinationale Syngenta, Bernard Cure, d'Arvalis — les producteurs de maïs et de blé —, enfin et d'une certaine manière surtout Marc Delos.

Ce dernier représente la Direction générale de l'alimentation (DGAL), service clé du ministère de l'Agriculture qui s'est illustré dans des dossiers lourds comme celui du Gaucho ou du chlordécone en Guadeloupe. Oui, décidément, tout se passe à la bonne franquette, dans le droit-fil de cette cogestion omniprésente dans l'agriculture. Les hauts fonctionnaires copinent avec les industriels, dans les mêmes structures, aux mêmes tables. Adresse de l'AFPP pendant de longues années : 6, boulevard de la Bastille, à Paris. C'est également le domicile — pur hasard, on s'en doute — de Ruralia, une autre association qui édite Phytoma.

Mais que fait au juste l'AFPP ? Des choses passionnantes, sonnantes et certainement trébuchantes : elle organise en effet des congrès, des colloques, des symposiums. Comme elle est reconnue organisme officiel de formation continue, elle met aussi en place des stages de formation, réunit des groupes de travail, lesquels rassemblent in fine une espèce remarquable entre toutes : les experts.

Le lobby des pesticides a compris fort tôt l'intérêt que pouvaient avoir les experts dans une vraie stratégie. Et l'une des preuves les plus manifestes de cette vision se trouve dans l'éditorial du numéro 42 de la revue Phytoma. Nous sommes en 1952, c'est-à-dire il y a plus d'un demi-siècle, et le moins que l'on puisse écrire, c'est que Charles Collomb a du flair. Ce polytechnicien est le rédacteur en chef de Phytoma, et il est le bras droit de Fernand Willaume. Dans son édito du numéro 42, il plaide pour la "nécessité d'un corps d'experts en matière de défense des cultures".

Tout le texte mériterait citation. Collomb y insiste sur les petits et grands malheurs des industriels. Son obsession, à ce moment du moins, est claire : il craint les litiges, les procès, les tribunaux. "Le fabricant, s'interroge-t-il, peut-il être rendu responsable des indications complémentaires et dépassant le cadre légal qu'il fournit bénévolement à son client ?". Vous avez bien lu : les industriels de l'époque se demandent en réunion si le fait de dépasser le "cadre légal" peut valoir des poursuites. Plutôt amusant.

Collomb avance une autre thèse, au moins aussi mortelle : "le tribunal auquel s'adresse l'exploitant aura tendance — à tort selon nous — à considérer que le fabricant est responsable en toutes circonstances de la totalité du mode d'emploi qu'il a préconisé". Or donc, si l'on comprend bien, un patron ne saurait être tenu pour responsable de l'utilisation des produits qu'il met en vente. C'est audacieux.

Et cela devient loufoque, mais aussi très révélateur. Car Collomb termine en se plaignant des experts habituels près les tribunaux. Car ils ne savent pas, car ils ne comprennent rien à la science nouvelle en marche. "Il est donc nécessaire, conclut Collomb, de créer un corps d'experts qui

permette en notre matière une meilleure administration de la justice. C'est un problème sur lequel nous reviendrons." En effet.

Nous touchons là au noyau dur du lobby, à son apothéose stratégique. Car qui occupe le territoire de l'expertise détient un pouvoir central, colossal, sans égal. On lira avec l'immense intérêt qu'elle mérite la liste des experts estampillés AFPP⁷. Comprenons-nous bien : cette liste permet à des scientifiques et techniciens d'arrondir leurs fins de mois en fournissant des travaux qui éventuellement pourront être utilisés devant la justice. Et c'est bien leur droit, que nous ne contestons nullement. Mais est-ce la tâche d'une administration de l'État que de cautionner une telle liste, élaborée au sein d'une association dirigée par les transnationales du secteur ? (...)

On trouve dans celle-ci, en tout cas, des experts de haut vol. Nous ne prendrons pour l'heure que deux exemples : Jacques My et Jean-Claude Tournayre. Le premier a été directeur de l'UIPP. Le second a fait partie de la direction technique du lobby patronal des pesticides. Monsieur Delos, haut fonctionnaire du ministère de l'Agriculture, vous garantit de son côté, à ce qu'on croit comprendre, la neutralité des experts de l'AFPP. Hum.

Nous l'avons dit, Marc Delos aime les casquettes et en change souvent. On le trouve donc, plusieurs années de suite, dans le stratégique Comité d'homologation des pesticides, dernière instance publique avant la mise sur le marché. (...)

Êtes-vous perdu ? Égaré dans les trop longs couloirs ? Saisissez avec nous le fil d'Ariane appelé André Rico. Oui, ce peux qui se moque en beauté des générations futures. Nous nous répétons, mais c'est absolument nécessaire : entre 1992 et

⁷ www.afpp.net/commande/commissions/expert_liste.htm

1995, celui qui dirigea longtemps la Commission des toxiques, pièce-clé de l'homologation des pesticides en France, fut aussi directeur de l'IUTOX, une création des multinationales de la chimie et de l'agroalimentaire. Oui !

Des critiques professionnels comme nous y verraient presque la preuve d'un mélange des genres insupportable. D'autant que monsieur Rico n'a pas été le seul directeur de l'IUTOX. Avant lui, un autre membre de l'Académie de médecine – une épidémie ? –, Étienne Fournier, le fut aussi, entre 1980 et 1983.

Fournier est un toxicologue si épatant qu'il a défendu l'usage de l'amiante en France jusqu'à son interdiction en 1997. Foin de précaution oratoire : il a été un homme lige du lobby de l'amiante. Nous ne pouvons détailler, car ce n'est pas le lieu, mais Fournier, qui fut en outre, nous n'inventons rien, président de la Commission nationale des maladies professionnelles, a fait partie du Comité permanent amiante (CPA) qui a organisé pendant de longues années la désinformation sur le sujet. Et il a signé en 1996 un rapport sur l'amiante déshonorant, publié pourtant par l'Académie de médecine⁸. Les associations de défense des victimes porteront plainte contre le professeur pour "publication et diffusion de fausses nouvelles". Rien que cela !

Les 100 000 morts à venir de l'amiante – en France seulement – apprécieront-ils le voisinage à l'IUTOX d'Étienne Fournier et d'André Rico ? Le rapprochement inévitable entre l'amiante et les pesticides ? Du moins l'information est-elle désormais publique. Et poursuivons, non sans avoir glissé un mot sur un congrès, un congrès "scientifique" de plus. En 1977, le lobby de l'amiante en avait prévu un, dissimulé sous l'auguste direction d'Étienne Fournier. Thème

⁸ www.sante-publique.org/amiante/rapports/academie1996.htm

retenu cette année-là ? “Amiante et cancérogène”. Dans un premier temps, tout marche à la perfection, et les inscriptions pleuvent. Ce sera un succès, un beau succès. Mais voilà qu’un malotru surgit dans le décor. Le professeur Roujeau, chef du département d’anatomie et de cytologie pathologiques à l’hôpital Lariboisière. Dans une lettre adressée à Fournier, Roujeau rugit. “Je viens d’apprendre, mord-il, que l’organisateur réel du colloque est la chambre syndicale patronale de l’amiante et que, très vraisemblablement, les interventions qui auront lieu à ce colloque seront utilisées selon des méthodes que je ne peux accepter a priori.” Fournier lui répond par une phrase d’anthologie : “On peut être industriel et honnête”.

Revenons-en maintenant à ce cher Monsieur Bocquet, de l’UIPP. L’industrie ne veut que notre bien. La preuve immédiatement, par la pub. En 2005, l’UIPP lance une vaste campagne de promotion en forme d’antenne : les pesticides seraient utilisés “dans le respect de l’environnement”. La presse relaie et encaisse les dividendes des pages couleur. Et en 2006, rebelote. Cette fois, l’UIPP s’adjoint les services coûteux d’une agence de com “dédiée à la sécurité alimentaire et à la gestion de crise”.

Rude tâche pour cette filiale⁹ d’Entropy Conseil, une société fondée par Serge Michels. L’homme a beaucoup d’entregent : il a travaillé pour l’industrie agroalimentaire, mais aussi, hélas, pour l’association de consommateurs Que Choisir. Ingénieur agronome, il signe volontiers des articles dans la lettre scientifique de l’Institut français de la nutrition (IFN), largement financée par l’industrie. Et il n’est pas le seul, notez. L’IFN a par exemple publié en 2004 un copieux travail de 153 pages consacré aux “risques alimentaires d’origine chimique”¹⁰. Notre (déjà) vieille connaissance, André

9 <http://www.proteines.fr/>

10 Les risques alimentaires d’origine chimique.

Rico, en a rédigé la partie consacrée aux pesticides.

Il n’y a pas crime mais, comme si souvent, étrange confusion, ou joli rapprochement si l’on préfère, entre intérêts privés et protection publique. Michels emploie par ailleurs comme conseiller un homme qui fut le pilier de notre système de sécurité alimentaire : Gérard Pascal. Ce dernier a été, entre autres, président du conseil scientifique de l’Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) de 1998 à 2002. Là encore, les éventuelles tensions entre engagement public et carrière on ne peut plus privée ne semblent ennuyer personne. Quel beau pays que le nôtre, vous ne trouvez pas ? Quoi qu’il en soit, l’UIPP monte début 2006, avec tous ces grands experts, une somptueuse campagne “d’information”. Astucieusement nommée “Qui sème des questions récolte des réponses”, elle cible en priorité, de février à avril, la presse féminine. Coût : 1 million d’euros.

Et la suite est encore plus guillerette. Présente pour la première fois au Salon de l’agriculture du 26 février au 5 mars 2006, l’UIPP y sème des fleurs à tout vent, surtout des violettes. On exagère à peine. Elle y ouvre une “clinique des plantes”, lance des activités pédagogiques tournées vers les enfants.

À l’aide de documents qui oublient mystérieusement de préciser pour nos chères têtes blondes que les pesticides sont et demeurent, jusqu’à plus ample informé, toxiques et donc dangereux¹¹. L’UIPP préfère, que voulez-vous, la BD et des dessins de méchants insectes qui méritent bien la guerre qu’on leur mène. Où est le mal ? Mais chez l’autre, mon bon enfant. Pour prouver ce qui est pour elle une évidence, l’UIPP se dit “animée par des valeurs d’ouverture, de dialogue et de

Paris, IFN, 11 mars 2004.

11 Voir la dénonciation argumentée de cette campagne scandaleuse ciblant les enfants sur le site : <http://www.mdrgf.org/-MDRGFvsUIPP/>

responsabilité”. Et le démontre en organisant des “dîners de l’UIPP” et des présentations publiques de son rapport “Santé environnement” auxquels elle invite des ONG et des organisations de consommateurs.

François Veillerette, qui a publié le livre Pesticides, le piège se referme, avait accepté en 2002 de participer à la lecture publique de la deuxième édition du rapport “Environnement et Santé” de l’UIPP. Et de lire en tribune un texte de commentaire qui fut si critique que le président en titre de l’UIPP, Bernard Charlot, avait ostensiblement, ce jour-là, quitté l’assemblée, furieux.

L’UIPP, quelques jours plus tard, racontait avec une fabuleuse imagination l’incident sur son site Internet : “M. Veillerette apprécie le rapport ‘Environnement et santé’ de l’UIPP dans sa globalité parce qu’il est le déclencheur d’un dialogue interprofessionnel et la preuve de l’engagement de l’industrie dans les domaines de l’environnement et de la santé de l’homme”. Faudra-t-il vous l’envelopper, amis de la vérité ?

L’UIPP ne loupe jamais une occasion d’être là, au moins par l’un de ses innombrables relais et obligés. Qu’une réunion ait lieu, qu’un vague débat public sur l’agriculture ait lieu à Trifouillis, et nos vaillants missionnaires seront là. À l’occasion, on n’hésite pas à en organiser. Même à l’Assemblée nationale, où une bien curieuse réunion se tenait le 19 décembre 2005. Le thème retenu par “l’organisateur”, l’honorable député du Bas-Rhin Antoine Herth, était en toute simplicité : “Agriculture et développement durable, quelle place pour l’innovation ?”¹². Jean-Louis Debré, président de l’Assemblée, préside la

12 Actes consultables : “Agriculture et développement durable : quelle place pour la recherche et l’innovation ? : 1res rencontres parlementaires sur l’agriculture durable” M&M CONSEIL Editeur (1er décembre 2005).

séance, qui sera clôturée par François Goulard, ministre délégué à l’Enseignement supérieur et à la recherche.

Ma foi, pourquoi pas ? Mais l’examen rapide de la tribune surprend, car le gratin de l’agrochimie est là, représenté par Monsanto, Bayer, BASF.

Le président de “l’agriculture raisonnée” — le Farre, création de l’UIPP — est là aussi, tout comme le Crédit agricole. Sur l’autre versant — si on veut —, un représentant de l’UFC-Que Choisir, association favorable au Farre, et un responsable du Muséum national d’histoire naturelle. Les vrais opposants aux pesticides n’ont pas été invités. Et pas même les tenants de l’agriculture biologique, qui regroupe 12 000 paysans en France contre à peine 1500 pour “l’agriculture raisonnée”.

Comment expliquer une telle insulte à l’équité ? Ce n’est pas très compliqué : il aura suffi de faire appel à une société spécialisée, Altedia M&M Conseil. La spécialiste des lobbies Florence Autret¹³ a fort bien démonté le système dans un livre : “Ils [Altedia M&M Conseil] vont trouver un parlementaire et lui disent : ‘Vous avez été rapporteur de la loi X. Nous, on vous organise un colloque, sous votre présidence, avec votre nom en grand sur le programme. En contrepartie, on ne vous demande qu’une seule chose : vous réservez une salle.’ Ensuite ils demandent aux entreprises un montant Y pour avoir leur logo sur le programme. Restent à leur charge la publication des actes et le déjeuner de midi. Un tel colloque rapporte facilement soixante-quinze mille euros”.

Cette confusion volontaire entre res publica — en l’occurrence un débat dans l’enceinte parlementaire — et profit privé est une marque de fabrique du lobby des pesticides, et d’ailleurs de tous les autres. Détail et cerise : Antoine Herth, député

13 Florence Autret : Les Manipulateurs : le pouvoir des lobbys Denoël, 2003. p. 47 et suivantes.

du peuple français et sympathisant de la cause pesticide, était rapporteur du projet de loi agricole discuté au même moment. Gérant depuis 1984 l'entreprise agricole familiale à Artolsheim, il a été vice-président du Centre européen des jeunes agriculteurs et préside la Commission nationale de l'agriculture raisonnée et de la qualification des exploitations (CNAR) ! L'entourloupe commence là. Et elle se poursuit invariablement à Bruxelles, où de nombreux pouvoirs nationaux ont été transférés. La capitale européenne compte officiellement 15 000 lobbyistes¹⁴. Environ 70 % travaillent directement ou indirectement pour les entreprises. La chimie, regroupée dans le CEFIC (Conseil européen des fédérations de l'industrie chimique), est noblement défendue à elle seule par 150 lobbyistes. Et ça marche très fort. Le cabinet Burson-Marsteller¹⁵, très actif auprès de l'industrie du tabac aux Etats-Unis, a interrogé des responsables de tout niveau de la Commission européenne et rassemblé l'ensemble. Résultat : le lobbying de l'industrie chimique est pour eux le plus efficace !

Fabrice Nicolino

14 lire : Europe Inc : comment les multinationales construisent l'Europe et l'économie mondiale, Belén Balanyá & al., Agone , 2005. Pour en savoir plus sur les lobbies à Bruxelles, allez sur le site de Corporate Europe Observatory <http://www.corporateeurope.org/> et téléchargez le lobby planet guide to Brussels : <http://www.corporateeurope.org/docs/lobbycracy/lobbyplanet.pdf>

15 www.bnbrussels.be/pdf/GuideEurCom.pdf

Cet article est extrait de la revue mensuelle Silence



La revue S!lence est publiée depuis 1982. Elle se veut un lien entre toutes celles et ceux qui pensent qu'aujourd'hui il est possible de vivre autrement sans accepter ce que les médias et le pouvoir nous présentent comme une fatalité.

S!lence est gérée par une association indépendante de tout autre mouvement.

Où trouver la revue S!lence ?

La revue S!lence n'est pas diffusée en kiosque, elle est diffusée uniquement par abonnement et dans un certain nombre de lieux en dépôt. Si vous connaissez un lieu de dépôt possible (magasins bio, librairies, lieux associatifs...), signalez-le-nous par téléphone ou courrier postal et nous ferons les démarches nécessaires.

Si vous n'avez jamais été abonné, vous pouvez bénéficier d'un abonnement découverte de 20 Euros pour les 6 premiers numéros.

Les anciens numéros peuvent être commandés pour 4 Euros l'exemplaire plus 2 Euros de port pour 1 numéro, 3 Euros de ports pour 2 numéros et 4 Euros de port pour 3 numéros et plus.

Vous pouvez recevoir un numéro découverte gratuit sur simple demande par courrier ou par téléphone.

Revue Silence

**9, rue Dumenge,
69317 LYON Cedex 04
04 78 39 55 33 (du lundi au jeudi, 10 à 12h, 14 à 17h)**

www.revuesilence.net